



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE



N°13960\*01

Imprimer

Réinitialiser

## Demande de permis de visite

(Articles D64, D65, D255 à D258 et D403 et suivants du code de procédure pénale)

### 1° VOTRE IDENTITE

Votre nom de famille : \_\_\_\_\_

Votre nom d'usage (exemple : nom d'épouse) : \_\_\_\_\_

Vos prénoms : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

\_\_\_\_\_

N °

Extension Type de voie

Nom de la voie

\_\_\_\_\_

Lieu-dit ou boîte postale

Code postal

Localité

Votre numéro de téléphone :

### 2° IDENTITE DE LA PERSONNE INCARCEREE

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

### 3° LIEN AVEC LA PERSONNE INCARCEREE

### 4° DATE ET SIGNATURE

Par votre signature vous attestez de la véracité des renseignements contenus ci-dessus.

DATE : \_\_\_\_\_

Signature :

## **Justificatifs à fournir :**

- 2 photos d'identité de moins de trois mois
- photocopie recto - verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois **NOMINATIF**
- une photocopie du livret de famille **ENTIER**
- une lettre de motivation
- une enveloppe affranchie au tarif en vigueur avec vos noms et adresse.

## **Important :**

Si la personne que vous venez voir n'est pas condamnée, adressez votre demande à la juridiction compétente.

Si la personne est condamnée, adressez votre demande au directeur de la prison (en cas de doute vous pouvez demander conseil auprès du SPIP de la prison où se trouve la personne que vous souhaitez visiter).

Vérifiez que toutes les pièces justificatives de votre demande soient jointes, sinon votre demande sera rejetée.